

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Horis : le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer 2 contrats de maintenance avec la société Horis, pour une durée de 2 ans, renouvelables. Pour la maintenance des équipements de cuisine froid et la maintenance du matériel, le coût annuel est de 1800€ TTC. Pour la maintenance des équipements de cuisine chaud, le coût annuel est de 1140€ TTC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Brio : le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat BRIO pour l'année 2023-2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan financier des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan financier des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Voyages : le bilan financier des voyages scolaires ayant eu lieu au 1er semestre 2023 est présenté au Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N

ACADEMIE DE NANTES

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE

81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN

44115 BASSE GOULAIN

Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Nego project : le Conseil d'administration accepte le don de 1380€ de l'association des BTS NDRC pour le financement du séminaire à Noirmoutier en juin 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dubourg

Prénom : Fabienne

Signé le : 06/10/2023 07:50:29

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs SRH : le Conseil d'administration adopte les tarifs de restauration pour l'année 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

RAFP : le Conseil d'administration approuve le rapport annuel de fonctionnement pédagogique 2022-2023 présenté par le chef d'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs autres : le Conseil d'administration adopte les tarifs hors restauration pour l'année 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Attribution de logements pour NAS

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis sur l'attribution des logements pour NAS

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements : le Conseil d'administration émet un avis favorable pour l'attribution des logements par nécessité absolue de service, selon le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PV de séance

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le compte rendu de séance

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PV : le conseil d'administration approuve le compte rendu de la séance du 6 juillet 2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Charte des voyages

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte une charte des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Charte : le Conseil d'administration approuve la charte des voyages scolaires

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

GAZELEC : le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de groupement de commande relatif à l'achat d'énergies avec le Conseil régional. Le chef d'établissement est également autorisé à signer l'autorisation de communication des données au Conseil régional.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Ermhes : le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à conclure un contrat de maintenance pour l'élève PMR avec la société Ermhes, pour une durée de 5 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Lire à haute voix : le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention pour le projet "Lire à haute voix" avec le théâtre d'ici ou d'ailleurs. Le projet aura lieu du 14 au 24/11/2023 et le coût sera pris en charge par le dispositif ADAGE (960€)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Fabienne Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 08/06/2023

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet d'établissement : le Conseil d'administration approuve le projet d'établissement pour 2023-2027

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0442095N
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA HERDRIE
81 RUE BASSE LANDE BASSE-GOULAIN
44115 BASSE GOULAIN
Tel : 0251713200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Protocole de prise en charge du harcèlement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 03/10/2023
Sous la présidence de : Fabienne Dubourg
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le protocole de prise en charge du harcèlement

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Harcèlement : le Conseil d'administration approuve le protocole de prise en charge du harcèlement présenté dans le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0